



Actions de sensibilisation collective à la prévention des risques professionnels

Programme de sensibilisation | Problématiques spécifiques

Prévention des risques liés aux ambiances lumineuses

Public

Toute personne d'une entreprise adhérente à l'APST37 exposée aux nuisances lumineuses dans son activité professionnelle et/ou identifiée comme relai/référent Santé Sécurité, membre CSSCT.

Prestation incluse dans la cotisation annuelle

Intervenants

Spécialistes en prévention des risques professionnels

Lieu

Dans l'entreprise

Groupe

6 à 12 personnes

Durée

A déterminer selon la demande
Questions/réponses

Objectifs

- Prévenir les atteintes à la santé par la connaissance :
 - > Des performances visuelles
 - > Des facteurs de risques
 - > Et des conséquences d'une exposition à un éclairage inadapté
- Répondre à la démarche de prévention de l'entreprise par la transmission des éléments permettant la prise en compte du risque et la mise en place de solutions

Outils pédagogiques

- Exposé théorique sur diaporama
- Exercices pratiques avec outils de démonstration

Programme et contenu

1. Réglementation

2. Caractéristiques et Définitions

- Le flux lumineux
- L'intensité lumineuse
- L'éclairement
- La luminance
- Le contraste

3. Anatomie et Physiologie

- L'œil
- La vision
- Les 3 types de visions
- Champ visuel

4. Performance visuelle et effets liés à un

mauvais éclairage

5. Les sources lumineuses

6. Normes et textes réglementaires

7. Démarche de prévention

- Evaluation
- Matériel et mesures

8. Recommandations et exemples d'applications

Avant toute intervention, une rencontre est effectuée en entreprise afin d'analyser la demande et de déterminer la sensibilisation adaptée à la situation.

Pour plus d'informations contactez votre **Médecin du travail**

Guichet unique : 02 47 37 66 76
www.apst37.fr

..... Ensemble pour la prévention

